



Notre-Dame-du-Lac, le 10 mai 2008

M<sup>e</sup> Marcel Blanchet  
Le Directeur général des élections du Québec  
Édifice René-Lévesque  
3460, rue de La Pérade  
Sainte-Foy (Québec), G1X 3Y5

**Objet : Opposition à la réforme de la carte électorale au Québec**

Monsieur Blanchet,

Suite à l'annonce de la refonte de la carte électorale qui aurait pour conséquence d'abolir trois comtés au Québec dont celui de Kamouraska-Témiscouata, le CDET (Conseil des dirigeants d'entreprises du Témiscouata) tient à vous faire part de son opposition à cette réforme.

Abolir le comté de Kamouraska-Témiscouata mettrait en péril plusieurs de nos acquis et auraient des répercussions considérables sur de nombreux défis que nous partageons tels que la décroissance démographique, l'exode des jeunes, l'accessibilité à des services à proximité, l'économie basée sur les ressources naturelles, ... De plus, la perte d'un comté dans le Bas-Saint-Laurent aurait comme effet l'affaiblissement du poids politique de la région au parlement et de favoriser les centres urbains au détriment des milieux ruraux.

La refonte envisagée ne viendrait qu'augmenter la superficie de territoire sur lequel se retrouverait le Témiscouata et serait d'autant plus difficile à couvrir, sans tenir compte des problématiques liées à la distance et la dispersion du territoire. Par ailleurs, notre comté se situe à l'intérieur des écarts démographiques du nombre d'électeurs requis selon la loi actuelle, contrairement à d'autres comtés. Finalement, le redécoupage est incompatible avec la volonté du gouvernement québécois de développer une véritable politique d'occupation dynamique du territoire, ainsi qu'avec la politique nationale de la ruralité visant à assurer une prise en charge des communautés rurales.

Nous vous remercions de votre compréhension et de l'attention portée à notre document. Dans l'espoir de conserver une représentation rurale forte et de conserver le comté de Témiscouata-Kamouraska, veuillez accepter, monsieur Blanchet, nos salutations les plus distinguées.

*Isabelle Boyer*

Isabelle Boyer,  
Présidente du CDET

c.c. M. Claude Béchar, Député Kamouraska-Témiscouata et Ministre des Ressources naturelles.  
M. Benoît Pelletier, ministre des affaires intergouvernementales canadiennes.